

FICHE SIGNALÉTIQUE

03335X0011

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

S.R.A.E.

N° de CLASSEMENT :

EMERGENCE

FORAGE

PUITS

PRISE D'EAU

Fiche n° :

Date de mise à jour :

Par M.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

- Département : AUBE
- Arrondissement : TROYES
- Canton : ERVY-le-CHATEL
- Commune : CHAMOY
- Désignation : Mont selle
- Accessibilité : Chemin dit du Haut du Parc
- Utilisation : A.E.P. du Syndicat
- Carte(s) géologique(s) : n° 82 au 1/80 000° feuille TROYES
n° 333 au 1/50 000° feuille BOUILLY
- Indice de classement SGN n° 333 n° du thème 5 n° d'entrée aux archives II
- Observations particulières : ~~Le Syndicat groupe les communes de CHAMOY et SAINT-PHAL.~~

- Feuille IGN au : 1/50 000°

de : BOUILLY

- Plan cadastral :

- Section :

- Parcelle :

- Coordonnées Lambert : X : 724,67 Y : 48,62

- Cote au sol (NGF) : Z : 118

- Repère :

- Cote :

*Le Syndicat est alimenté par un autre point d'eau :
jusqu'à puits de ST PHAL : 333-5-29*

SITUATION ADMINISTRATIVE

- Maître d'ouvrage : Syndicat de CHAMOY-St-PHAL
- Maître d'oeuvre :
- Travaux suivis ou conseillés par :
- Travaux exécutés 1ère phase par : ? Creusement
- 2ème phase par :
- 3ème phase par :
- Organisme(s) détenteur(s) de documents :
- Exploitation - Gestion :
- Observations particulières : Le puits alimente SAINT-PHAL seulement (depuis 1980).

*Le Syndicat regroupe les communes de CHAMOY : 386
de ST PHAL : 410
796*

ENVIRONNEMENT NATUREL

- MORPHOLOGIE : Bordure de la cuesta crayeuse.

- PEDOLOGIE - Nature du sol (épaisseur, caractéristiques) :

- GÉOLOGIE - HYDROGÉOLOGIE :

Stratigraphie (Formations concernées)	Nature	Épaisseur moyenne
TURONIEN Inférieur	Craie blanchâtre	40 m
CENOMANIEN Supérieur	Craie grisâtre	45 m
CENOMANIEN Inférieur et Moyen	Craie marneuse	40 m
ALBIEN Supérieur + VRACONIEN	Marnes de Brienne	60 m

Aquifère(s) sollicité(s) : Craie du CENOMANIEN Inférieur et Moyen

- OBSERVATIONS PARTICULIÈRES :

OCCUPATION DU SOL

- Superficie du bassin versant : Forêt, Bois : Prairies naturelles : Cultures :

- ACTIVITÉS AGRICOLES : sur le bassin versant :

A proximité du point d'eau :

- ACTIVITÉS HUMAINES, INDUSTRIELLES : sur le bassin versant :

A proximité du point d'eau :

- REJETS - ASSAINISSEMENT - VULNÉRABILITÉ :

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- SOURCE(S) Type d'émergence :
 Descriptions de la zone d'émergence et des aménagements :

- PUIITS - FORAGES :
 Profondeur totale de l'ouvrage : **9,80 m** Méthode de foration :

FORAGE			EQUIPEMENT		
Profondeur	Nature du terrain	Diamètre	Profondeur	Diamètre	Natures - caractéristiques
de à			de à		
de à			de à		
de à			de à		
de à			de à		
de à			de à		

- OBSERVATIONS PARTICULIERES :

TEST DE DEBIT

- MESURES DE DEBITS (SOURCES) :

Date			
Méthode de mesure			
Matériel employé			
Valeur du débit			

- POMPAGES PAR PALIERS - COURBES CARACTERISTIQUES DE L'OUVRAGE (PUIITS OU FORAGE)

Date d'exécution													
Type(s) de pompe(s) utilisée(s)													
Niveau initial du plan d'eau													
Durée totale de l'essai													
	Q m ³ /h	Durée	Niveau stab	Rabt Δ(m)	Q m ³ /h	Durée	Niveau stab	Rabt Δ(m)	Q m ³ /h	Durée	Niveau stab	Rabt Δ(m)	
1er palier													
2ème palier													
3ème palier													
4ème palier													

- POMPAGE LONGUE DUREE : (PUIITS OU FORAGE)

	1er essai	2ème essai	3ème essai
Date			
Type de pompe			
Niveau initial de la nappe			
Niveau à la quasi stabilisation			
Temps écoulé			
Rabatement			
Niveau à l'arrêt du pompage			
Durée totale du pompage			
Débit de pompage			
Rabatement total dans l'ouvrage			
Débit spécifique			

- CARACTERISTIQUES HYDRODYNAMIQUES DE L'AQUIFERE :

	T : Transmissivité			E : Coefficient d'Emmagasinement		
	1er essai	2ème essai	3ème essai	1er essai	2ème essai	3ème essai
Méthode de calcul						
Formule utilisée						
Valeur						

- OBSERVATIONS PARTICULIERES :

Le débit du puits ne paraît pas excéder 12 m³/h.

JUGEMENT SYNTHETIQUE ET RENSEIGNEMENTS DIVERS (sous forme d'un résumé)

(Exploitation, protection, piézométrie, physico-chimie, bactériologie, etc...)

Bonne qualité bactériologique. Taux de nitrates à surveiller.

M. R. LAFFITTE a déterminé les périmètres de protection en Novembre 1978.

consommation moyenne totale de Syrdiak : 42394 m³/an